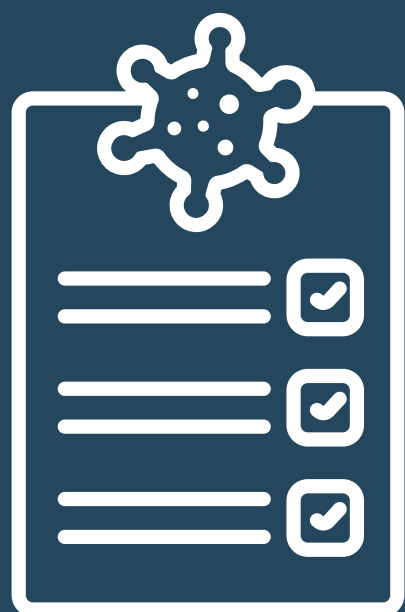


COVID19 : Mesures et dispositifs d'Habitat Audois pour les états des lieux et les visites de logement.



.....

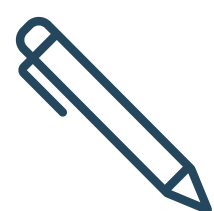


Nous avons le plaisir de reprendre les visites commerciales ainsi que les états des lieux entrants et sortants sur notre patrimoine.

Nous vous remercions par avance de respecter ces consignes, autrement nous serons contraints d'annuler l'intervention pour assurer votre sécurité sanitaire.



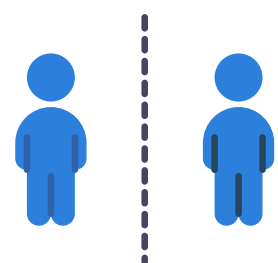
Le port d'un masque de protection est obligatoire.



Venir avec votre propre stylo.



Préparer l'ensemble des pièces utiles pour votre dossier. Pas de transmission de main à main !



Respecter la distance de sécurité d'1 mètre.



2 personnes maximum autorisées pour chaque visite/état des lieux.



Respecter les horaires de rendez-vous.

Pour la santé de tous, respectons les gestes barrière.

